****

**TABLEAU DE BORD DU TERRITOIRE**

**SUD-OISE**

***AGGLOMÉRATION DE CREIL - CC AIRE CANTILENNE - CC DU LIANCOURTOIS***

Mise à jour 2018 2019

**ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE**

**Eléments de diagnostic mobilité – indicateurs** (part modale, …)

Contexte

Particularité du territoire : pas de ville centre vers laquelle tout converge.

Les trains sont bondés en gare de Chantilly.

extrait d’article de presse : “L’accès aux bus, cars et trains crée d’importantes disparités.

Un Creillois parcourt par exemple 15 km par jour en voiture, contre 30 km pour un résident de Pont-

Sainte-Maxence.”

Voir Observatoires de l’Oise (travail de Mathias Vadot dans ressources / Crem)

Stats sur les parts de voiries partagées

Sur le territoire du Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Brethoises (SMBCVB), **plus de 75 % des déplacements domicile-travail se font en véhicule particulier.** Ce chiffre atteint environ 90 % pour les déplacements internes au territoire ! Pour endiguer efficacement cette utilisation hégémonique de la voiture, un PDU mutualisé est sur les rails.

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de déplacements/jour | 780 000 (source : diag PDMutualisé) |
| Motifs de déplacements |  |
| Volume de déplacements selon l’heure et le motif |  |
| Variation des densités de population/km² |  |
| Taux d’occupation des voitures | 60% des déplacements se font en voiture-solo (source : enquête PDU) |
| Part modale déplacements en nombre et en kilomètres | 9% des déplacements en TC  0,7 des déplacements en vélo  60% en voiture  (source : enquête PDU) |
| Aménagements cyclables (dont stationnement) | * Creil : faibles places pour le stationnement vélo * 55 kms pistes cyclables (source : diag PDMutualisé) |
| Aires de covoiturage (contenance et utilisation) |  |
| Voitures libre-service |  |
| Vélos libre-service |  |
| Emissions polluantes dues aux transports |  |
| Part de véhicules propres dans les Parcs |  |
| Nombre de PDE / PDES |  |
| Fréquentation des sites internet de covoiturage |  |
| Evolution du trafic intra-urbain dans les agglos de plus de 50 000 habitants |  |
| Evolution de la qualité de l’air |  |
| Autres ?? |  |

71% des trajets de 1 à 2 km sont effectués en voiture (source : diag PDMutualisé)

**Politiques publiques territoriales en cours**

* **PPA de l’agglomération de Creil**

Dates : approuvé en décembre 2015

Concerne les 30 communes de l’agglo

Contient une incitation à lancer des PDJ mais le contact reste difficile avec la ville.

Concerne PDES pour écoles, Collège, lycées et Universités ? (voir JO). Pendant 3 ans, incitation puis obligation.

Au 1er janvier 2019, 863 établissements privés, 7 publics et 1 lycée de l'arrondissement de Creil seront dans l'obligation de mettre en place leur Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE), d'Administration (PDA) ou d'Établissement Scolaire (PDES).   
Découvrez toutes les modalités et outils sur le site de Déclic mobilités.

* **PDU**

Creil concerné par un PDU mais toujours pas signé. Coordination par SMBCVB

* **SCOT**

Coordination par le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (mise en oeuvre, suivi et évalation)

**Plan de Déplacements Mutualisé(2017-2019)**

S'affranchissant des limites administratives, les déplacements se doivent d'être organisés à une plus grande échelle que le territoire du Syndicat Mixte. C'est pourquoi, pour plus de cohérence avec les territoires limitrophes, la planification des déplacements a été mutualisée avec les territoires voisins au sein d'un groupement de commande dont les adhérents sont le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, la Communauté de Communes du Pays Clermontois et la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

Ce document de planification opérationnelle (horizon 2030) orientera la politique de mobilité du territoire pour les dix prochaines années. La construction va durer 3 ans. Le PDU contiendra des fiches actions. Un site internet sera dédié.

Chaque secteur fait son étude (Senlis, Creil, Chantilly, Pont-sainte-Maxence, Clermont) et présentation globale aux élus à la rentrée 2018-2019.

*Montant : 628 800 € TTC (dont Framee)*

*Juillet 2019 : partage des scénarios de mobilité à horizon 2030 pour chaque territoire du sud de l’Oise lors d’un séminaire->* [*Lien*](https://www.mobilites-sud-oise.fr/actualites/15-seminaire-des-scenarios-de-mobilites-a-l-horizon-2030.html)

* *Stratégie privilégiée pour chaque territoire :*
* *Aire cantilienne : réseau de transports collectifs étendu aux secteurs les plus denses pour permettre de rééquilibrer les flux vers les gares.*
* *Bassin creillois et Vallées bréthoise : rééquilibrage de la mobilité, apaisement du noyau urbain et montée en puissance des gares complémentaires à la gare de Creil.*
* *Clermontois : réseau de transports collectifs dans l’espace urbain dense et espaces de mobilité rurale dans les bourgs.*
* *Pays d’Oise et d’Halatte : meilleur maillage du territoire en lieux de mobilité, s’appuyant sur les deux gares et des espaces de mobilité rurale.*
* *Senlis Sud Oise : maillage du territoire en lieux de mobilité, apportant une réponse aux déplacements des secteurs peu denses.*

Les [scénarios](https://www.mobilites-sud-oise.fr/etudes/les-scenarios/) sont ouvert à contribution et le programme d’actions est travaillé à partir de octobre 2019

**Acteurs mobilité sur le territoire**

* **AU5V** – Frédéric Schneider
* **Agglomération Creil Sud Oise** (ACSO)
* **Oise mobilité, syndicat mixte des transports de l’oise**

<http://www.oise-mobilite.fr/>

Calculateur d’itinéraire

* **Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise**

Missions : assurer la révision et l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

**Actions menées en faveur de l’écomobilité sur le territoire ?**

**Marche / Vélo**

* **Plailly** (CC Aire Cantilienne) : l’AU5v a envoyé aux élus un rapport de préconisations d’aménagements en faveur des piétons et des vélos . Le rapport a été réalisé par deux services civiques dans le cadre d’un partenariat avec le PNR Oise-Pays de France. Le rapport contient des éléments de coûts.

Exemples :

* généralisation de la circulation à 30km/h (nécessite l’avis du département s’il s’agit d’une route départementale)
* traitement de certaines intersections (ex : carrefour rue Prunelé et D922) : 3000 euros pour un abaissement de trottoir, 20 000 pour un plateau surélevé, 30 000 euros pour un “feu récompense”
* liaisons avec les communes voisines (de 30 000 à 260 000 euros)

On ne sait pas encore quels suite seront données par la mairie

Depuis, les Villes d’Ermenonville, Senlis et Fosses ont fait part de leur intérêt pour un diagnostic gratuit. Elles doivent se rapprocher du PNR.

* du stationnement vélo supplémentaire est prévu dans 5 gares où il y a des pôles multimodaux
* **CREIL** : projet de VAE longue durée avec Kéolis
* **Saint-Leu-d’Esserent** (Agglo Creil sud-Oise) : abandon d’un projet de port de plaisance(projet porté par l’ancien maire) mais par contre projet de favoriser la mobilité douce le long des rives de l’oise (pistes cyclables, sentiers piétons) sur 7 kms avec pourquoi la possibilité de relier Creil.
* **Laigneville** (CC du Liancourtois) **:** mise en place d’un abri vélo en gare TER

Projet

* création d’une piste cyclable entre Creil et Lamorlaye en 2020

**Transports en commun**

* Pôle d’échanges multimodaux gérés par le SMTCO dans 5 gares (Clermont, Senlis, …)
* Projet d’un barreau ferroviaire entre Chantilly et Roissy

**Voiture**

Test de Rezopouce sur la CC du plateau picard et sur la Communauté de communes de l’Aire Cantiléenne (portage par le PNR et la Ville de Gouvieux ?)

**Organisation du territoire**

**Aménagements en cours ou en projet sur la voirie**

**Acteurs et initiatives locales autour de la mobilité**

**Quels sont les lieux de travail, services ou loisirs qui génèrent beaucoup de déplacements ?**

Ecuries autour de Chantilly (plus de 1000 salariés)

**MOBILITE ET EMPLOI**

**Aides à la mobilité (financières ou matérielles) spécifiques au public en insertion ?**

**ECOMOBILTE SCOLAIRE**

**Démarches pour promouvoir l’écomobilité auprès des jeunes : ?**

L'Université de Compiègne a mis au point une application smartphone permettant d'analyser les déplacements.

L'expérimentation est lancé sur sur 3 villes de l'Oise (Compiègne, Creil, Beauvais)  mais chacun peut participer afin d’améliorer dans un premier temps, son fonctionnement.

Pour en savoir plus, consultez l'article sur le site de l'AU5V : <https://www.au5v.fr/La-recherche-a-besoin-de-vous-telechargez-l-appli-Mobilite-Dynamique.html>

AU5V OK pour assurer animation de PDES sur l’aggo de Creil si partenariat avec la DREAL.

**Actions d’établissements scolaires (ou centres de loisirs) de votre territoire mènent des actions sur la mobilité / la sécurité routière vers les élèves ?**

**Plus largement, y a-t-il des démarches liées à l’éducation au développement durable ?**

**LIENS AVEC LE CREM ET AVEC ACTEURS-RELAIS**

Le Crem est invité plusieurs réunions publiques (3 juillet 2018 à Chantilly, 5 juillet à Mont-l’évêque, 4 septebmre à Clermont, …) car identifié comme un acteur du territoire ayant une connaissance certaine des enjeux en matière de transport. Le SMBCVB souhaite vous associer dès maintenant afin de réfléchir ensemble à des sujets qui vous concernent pour tout ou partie telles que :

* Identifier des lieux de vies / d’emplois qui nécessitent prioritairement des améliorations des cheminements et connexions piétonnes et/ou cyclables.
* Créer un maillage de cheminements doux (en proposant une politique globale s’appuyant sur l’existant)
* Inciter à la porosité urbaine pour permettre le passage des piétons à travers les projets urbains (via des conventions avec les bailleurs, principes d’OAP dans les PLU des communes,..)
* Identifier les lieux de conflit avec les véhicules motorisés ;

A Chantilly, l’atelier s’articulait sur 4 ateliers (diagnostic sur carte) tournants autour de ces 4 thèmes :

* Aménagement, urbanisme et mobilité
* Transport en commun, gares et solutions innovantes
* circulation et stationnement
* mobilité des salariés, élèves et marchandises